

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Linguistic Services Division / Division des services
linguistiques
PSBID, PWGSC / DIASP,TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1/Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Closed captioning services	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZS-141017/C	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 20141017	Date 2015-07-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-526-29313	
File No. - N° de dossier 526zf.E60ZS-141017	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-10	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Payer, Manon	Buyer Id - Id de l'acheteur 526zf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6007 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 01 à pour but de faire des modifications comme suit :

A) de publier la réponse à la question reçue par TPSGC; et;

B) pour modifier la Demande de proposition.

A) Réponse à la question reçue par TPSGC**QUESTION #1**

Selon la grille d'évaluation et la structure de l'appel d'offre, un fournisseur qui offrirait une précision de bout-en-bout de moins de 80% et un délai de presque 10 secondes pourrait remporter le contrat si les autres contraintes techniques mineures (présentation des nombres, couleur des sous-titres, majuscules, etc.) sont conformes et si le tarif horaire est agressif.

Cette situation semble pourtant directement en conflit avec l'énoncé des besoins, section A.6 (en particulier les points A.6.2 et A.6.3 qui énoncent des attentes claires au niveau du délai et de l'exactitude du sous-titrage - moins de 6 secondes de délai et plus de 80% d'exactitude bout-en-bout).

Comment le comité d'évaluation conciliera-t-il le critère obligatoire CTO2A qui indique "*Le soumissionnaire doit démontrer que la solution proposée satisfait aux exigences de l'énoncé des travaux (annexe A de la présente Demande de proposition)*" avec l'évaluation technique et le critère technique obligatoire CT04A qui permettent d'obtenir des résultats qui sont très, très loin des critères élaborés en section A.6 (en particulier A.6.2 et A.6.3)?

A) RÉPONSE #1

Le comité d'évaluation suivra la méthode de sélection décrite à la page 17 de la présente DDP, et suivra les critères cotés et obligatoires présentés dans les pages 19 à 36 de la DDP.

En réponse à l'exemple que vous fournissez, le soumissionnaire qui n'obtient pas le nombre de points minimum requis précisé serait déclaré irrecevable car il obtiendrait une note de 0 point pour chaque critère technique coté.

Si un soumissionnaire **obtient moins de 80%**, au critère technique coté CTC2.2F - Exactitude de bout en bout, il obtiendra 0 point. Au critère technique coté CTC2.1F Délai, si il obtient **un délai moyen de 9 à 10 secondes ou plus**, il obtiendra 0 point. Aux critères techniques cotés sauf CTC2.3F – Accents en français canadien écrit et ponctuation, si un soumissionnaire a **plus de 3 erreurs** ou omissions, il obtiendra 0 point.

B) Modifier la Demande de proposition.

1. À la page 5, **Partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**, section **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**, clause 2003 (2014-09-25), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels.

Enlever :

Le document 2003 (2014-09-25)), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Remplacer par :

Le document 2003 (2015-07-03), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. À la page 37, **Partie 5 – ATTESTATIONS**, à la section **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexe**

Enlever :**5.1.1 Dispositions relatives l'intégrité - renseignements connexes**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003 (2014-09-25). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

Remplacer par :**5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003 (2015-07-03). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

3. À la page 50, section **é7.9** Ordre de priorité des documents

Enlever :

- b) 2035 (2014-09-25), Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Remplacer par :

- b) 2035 (2015-07-03), Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZS-141017/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141017

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

526zfE60ZS-141017

Buyer ID - Id de l'acheteur

526zf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME